

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022/34**

Envoyé en préfecture le 18/11/2022
Reçu en préfecture le 18/11/2022
Affiché le 
ID : 011-211103015-20221115-DEL202234-DE

L'an deux mille vingt deux, le quinze novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 8 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Gérard PEYROT, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Marie-Hélène ROCA, Thierry CAMBRAY, Antoine ARCO, Laurence MORATO-CARBOU, Sébastien CAZEAUX, Michaël SEGUIN, Philippe GOUZE, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Léa LACUVE à Laurence MORATO-CARBOU.

ABSENTS : *néant*.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

OBJET : Acquisition d'un engin de type tracteur - épareuse

Madame le Maire évoque le travail quasi quotidien des services techniques dédié à l'entretien des abords des voies et chemins, très nombreux sur le territoire de la commune.

Elle précise également que cette mission est d'autant plus importante du fait de la non-utilisation de produits phytosanitaires.

L'extrême vétusté du tracteur équipé de l'épareuse et utilisé à cet effet a déjà été évoquée.

Considérant l'importance de doter les services techniques d'un engin performant et sécurisé pour cette tâche, Madame le Maire propose au conseil municipal l'acquisition d'un tracteur configuré en version fauchage.

Il est étudié la proposition de la Société NOREMAT concernant un tracteur avec équipement complet faucheuse-débrousailluse, configuré en version fauchage pour un montant de 67 200 € TTC.

**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,**

À l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Décide** d'acquérir un tracteur avec faucheuse-débrousailluse de marque LINDNER, modèle GEOTRAC 94, au prix d'achat de 67 200 € TTC auprès de la Société NOREMAT basée à LUDRES (54).
- **Dit** que cette dépense sera imputée à l'article 2158 du budget principal, en accord avec le Service de Gestion Comptable de Carcassonne.

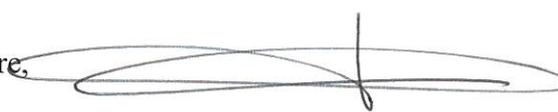
Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 15 novembre 2022
après publication et transmission en Préfecture.



Le Maire,

Christine PÉANY.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christine Péany', written over a horizontal line.